



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD**

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **3 avril 2018**, à 20 h, à la salle du conseil située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford.

Monsieur le maire, Gilles Marchand, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1 M. Jean-François Desrosiers Siège # 4 M. Nicolas Dufresne
Siège # 2 M. Marc Bédard

Siège # 3 Mme Sylvie Gélinas Siège # 6 Mme Patricia Hamel

Absent : Siège # 5 Vacant

Mme Manon Tremblay, directrice générale adjointe, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, M. Gilles Marchand, constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

Ordre du jour 3 avril 2018

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2018
4. Rapport des comités
5. Présentation et adoption des comptes payés et à payer
6. Location d'un local pour entreposer les nouveaux équipements du gym au montant de 200\$;
7. Demander un remboursement de 394\$ pour des assurances de l'ADMQ
8. Paiement de la quote-part MRC d'ARTHABASKA 2^e versement 2018 au montant de 9 593\$
9. Proclamer la semaine des bénévoles du 15 au 21 avril 2018
10. Autoriser le versement de la contribution au CDE au montant de 20 000\$
11. Correspondance
 -
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2018-04-001)

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M Marc Bédard, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-04-002)

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2018

Il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2018 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Rapport des comités

- **Comité CIC**, L'assemblée du CA est prévu le 5 avril à 9h00
- **Comité bibliothèque**, La bibliothèque sera fermée pour le congé de Pâques.
- **Régie incentraide**, Pas de réunion à venir.
- **Comité MRC**, Il y aura un règlement d'emprunt pour l'internet mais ça ne touche pas la municipalité.
- **Comité des loisirs**, L'horaire de la Fête nationale est préparée; Camp de jour, le protocole est remis en fonction; la balle commence en mai
- **Comité des employés**, Pas de dossier en cours
- **Comité CDE**, Phase 4 processus pour résidentiel; Il y a eu une mise à jour des dossiers; Mettre en place un protocole de conformité pour les nouvelles résidences; la construction de la halte routière est débutée..

(2018-04-003)

5. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale adjointe dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes payés et à payer.

Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'approuver la présente liste des comptes à payer au 3 avril 2018 et d'autoriser la directrice générale adjointe à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-04-004)

6. Location d'un local afin d'y entreposer les équipements du nouveau Gym

Attendu que le bâtiment où sera localiser le nouveau gym n'est pas ;

Attendu que de nouveaux équipements ont été acheté;

Attendu que le déménagement devait avoir lieu à l'automne 2017;

Attendu que les équipements sont chez le fournisseur et qu'il doit libérer de l'espace;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers et résolu de louer un local au montant de 200\$ plus les taxes applicables jusqu'à ce que les équipements puissent être livré.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-04-005)

7. Demander un remboursement pour les assurances de l'ADMQ au montant de 394\$

Attendu que la directrice générale Mme Julie Galarneau est en congé maternité;

Attendu que madame Mylène Houle assurait l'intérim;

Attendu que madame Houle s'est inscrite à titre de membre de l'ADMQ ainsi qu'elle a souscrit à l'assurances en son nom;

Attendu que la personne qui aurait dû être inscrite est madame Julie Galarneau, directrice générale;

Attendu que l'inscription a été transféré;

Attendu que l'assurances ADMQ n'est pas transférable;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Marc Bédard, et résolu que la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford réclame les frais d'assurances à madame Mylène Houle en lui faisant parvenir une facture au montant de 394\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-04-006)

8. Autoriser le versement de la quote-parts, 2^e versement à la MRC d'ARTHABASKA au montant de 9 593 \$

Il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel et résolu d'autoriser le paiement du deuxième versement de la quote-parts à la MRC d'ARTHABASKA au montant de 9 593 \$ pour services rendus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-04-007)

9. Proclamer la semaine des bénévoles, du 15 au 21 avril 2018

Attendu que la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;

Attendu que pour bâtir une société juste et équitable pour toutes et pour tous, devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;

Attendu que les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme partenaires importants quand il s'agit de bâtir des communautés fortes, dynamiques et épanouies;

Attendu que la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

Attendu que plusieurs citoyennes et citoyens de notre municipalité bénéficient du bénévolat;

Attendu qu'il est de mise pour tous les citoyennes et les citoyens de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de notre municipalité;

En conséquence, au nom du conseil municipal et des citoyennes et citoyens de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, je, Gilles Marchand, maire, proclame par la présente que la semaine du 15 au 21 avril sera dédiée « Semaine de l'Action bénévole » dans notre municipalité en 2018;

De plus, j'invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

(2018-04-008)

Adoptée à l'unanimité

10. Autoriser ; la contribution au CDE au montant de 20 000\$

Attendu la discussion des membres à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, et résolu d'autoriser le 2^e versement de la contribution annuelle au CDE, au montant de 20 000 \$ déjà budgétisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. Correspondance

Aucune correspondance

12. Varia

Aucun varia

13. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par le maire, M. Gilles Marchand, à poser leurs questions conformément au règlement de la Municipalité.

14. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épuré;

Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, de lever l'assemblée à **20 heures et 11 minutes**.

Gilles Marchand
Maire

Manon Tremblay
Directrice générale adjointe

Le maire, M. Gilles Marchand, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale adjointe, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Manon Tremblay
Directrice générale adjointe